

Dossier d'inscription à la formation d'enseignants de yoga session octobre 2021

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint:

- Le formulaire d'inscription
- Le formulaire de choix des formules et tarifs
- La présentation des intervenants
- Le planning de la formation
- La charte du stagiaire de l'EYVL
- Les conditions d'obtention de l'examen de fin d'étude
- Le programme de base européen
- Le trajet détaillé pour se rendre au centre de formation

Vous voudrez bien nous retourner <u>au plus tôt votre dossier complet afin qu'il soit pris en compte</u> :

- o Le formulaire de choix des formules et tarifs complété et signé
- o La charte du stagiaire de l'EYVL signée
- o Le chèque de réservation (débité le 1^{er} septembre 2021) plus les 3 chèques correspondant aux 3 trimestres et encaissés respectivement en octobre 2021, janvier 2022 et avril 2022.
- o Ou bien 12 chèques mensuels de septembre 2021 à aout 2022(chèques à l'ordre de EYVL)
- Ou la somme totale
- o Le chèque de 65 € à l'ordre de la FIDHY (débité en octobre 2021)
- o Le chèque de 40 € à l'ordre de « Association YOGA , les amis d'AVL » (débité en septembre 2021)
- o Facultatif (le chèque de 22€ à l'ordre de infos yoga)

Après vérification de votre dossier, une lettre de la directrice des études vous sera expédiée pour votre admission à l'école. Nous reprendrons contact très prochainement.

Au plaisir de vous rencontrer,

Très cordialement sur la voie du yoga,

Marie-Rose BARDY Directrice des études

« Le professeur de yoga restera « l'instrument » privilégié de la transmission de cette technique millénaire. D'où l'importance que revêt la qualité « d'être » du professeur de Yoga, de sa formation personnelle ; ainsi que l'immense responsabilité qui incombe à ceux qui ont la charge de former ces enseignants qui apportent ce qu'ils ont appris et plus encore, transmettent ce

André Van LYSEBETH Président de Zinal 1975 : pour la préparation du programme de base européen de formation des professeurs de yoga de l'UEY.

Mise à jour le 01/06/2021

qu'ils sont »